

C.C.A.S DE SAINT-APOLLINAIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 7 novembre 2023

Délibération n° 2023-30

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre à 18h00,
Les membres du conseil d'administration se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, Jean-François DODET conformément à l'article R 123-16 du Code de l'action sociale et des familles, le 31 octobre 2023.

Objet : Aide financière : équipement numérique

Etaient présents : 7

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET (Président), Patricia RABELKA M'BENGUE, Vincianne TROUBAT, Laurence AUCLIN, Jean-François GUENIN, Remi DELATTE, Frédéric TISSOT.

Etaient absents ou excusés : 5

Mesdames Françoise CAMILLERI (pouvoir à Mme Patricia RABELKA M'BENGUE), Elise DESCHAMPS (pouvoir à M Frédéric TISSOT) et Messieurs Eimen RIANI, Jean-François GUENIN, Daniel BLATRIX (pouvoir à Mme Laurence AUCLIN).

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Véronique CHARBOIS est désignée pour assurer le secrétariat de la séance.

Monsieur Jean-François DODET (Président) expose le rapport suivant :

Vu le code d'Action Sociale des Familles ;

Vu la délibération n°2023-20 du 11 juillet 2023 sur l'aide directe en équipement numérique ;

Considérant l'intérêt manifeste d'un équipement informatique pour l'aide à la scolarisation des enfants de la famille

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de doter d'un équipement numérique domicilié 21850 SAINT APOLLINAIRE, à titre gratuit.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, DECIDE 10 VOIX
0 ABSTENTION), d'octroyer un équipement informatique à
évoqué ci-dessus.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

A Saint-Apollinaire, le **28 NOV. 2023**
Le Président,


Jean-François DODET

La secrétaire

Véronique CHARBOIS

Date de publication :